Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

13 OCTOBRE 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18160 **38**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

Le bon exemple

David Follien

David Follien, vice-président de l'Union Valdôtaine

Nous vivons une période de crise économique qui traverse toute la société et qui est en train de mettre en difficulté l'Europe, l'Italie et même notre Région. Il est suffisant de suivre les émissions auxquelles participent des experts en économie pour comprendre que, sans vouloir être pessimistes, nous ne sommes qu'à la phase initiale de ce cycle négatif.

C'est pour cette raison que les citoyens demandent toujours plus à la classe politique d'être capable, pendant cette période difficile, d'aborder sérieusement les problèmes. La communauté est disposée à faire des sacrifices, à condition que les politiciens fassent également leur part. Voilà donc la raison principale pour laquelle, ces dernières semaines, le Comité fédéral et le groupe des élus se sont penchés sur le dossier des « coûts de la politique ».

Sans rien laisser au populisme stérile, comme certains chevaliers de l'antipolitique, je tiens à partager avec vous deux simples considérations. Avant tout, lorsqu'on se penche sur ce dossier, il est normal que le Mouvement et les élus raisonnent sereinement à 360°, car les dépenses sont bien constituées par les indemnités et les bénéfices des élus à tout niveau, mais il y a également une réflexion à faire sur les frais pour le fonctionnement de certains Conseils d'administration (même si l'Administration régionale a déjà décidé de réduire ses représentants au sein des sociétés participées), ainsi que sur le recours, parfois excessif, aux expertises dans certains domaines.

Ensuite, pour aborder le fond de la question, à titre personnel, je crois que nous avons le devoir d'écouter les suggestions qui arrivent de notre base et de la majorité de l'opinion publique. Nous devons œuvrer en réduisant les coûts d'un pourcentage bien sûr à discuter, mais qui doit être à deux chiffres. Il faut également que l'on suive un ordre, notamment en commençant à nous occuper des indemnités des élus à la Région et, seulement dans un deuxième temps, en touchant aux primes des élus des Collectivités locales.

Il sera également opportun de revoir certains bénéfices de nos élus, qui ne sont plus ni justifiés, ni justifiables, sans oublier la question de la retraite. Dans un moment historique comme le nôtre, où nous demandons des sacrifices aux retraités et aux travailleurs (on parle de 67 ans pour les hommes dans le public), il ne paraît vraiment pas raisonnable qu'un Conseiller régional ait le droit à la retraite à 65 ans, même après seulement un mandat à l'Assemblée.

Dans une logique constructive et de confrontation avec les forces présentes au Conseil de la Vallée, notre Mouvement devra trancher à ce sujet, comme nous l'avons toujours fait au cours de notre histoire, avec clarté et cohérence. Une vaste majorité de citoyens n'est déjà pas tellement attirée par la démagogie et le populisme de certains mouvements, mais demande aux élus de donner le bon exemple. C'est vraiment cela qui permettra, à mon avis, de prendre des décisions, bien qu'impopulaires.

Poudzo !

... » fin de citation

lcaveri@gmail.com

« Les Bourses ne traduisent pas l'état des économies, mais la psychologie des investisseurs »
Françoise Giroud

La dépression

À l'ordre du jour la modification des Statuts et l'analyse de la crise

Le Congrès de l'Union Valdôtaine le 3 décembre à Pont-Saint-Martin

L'annonce officielle est arrivée lundi soir, 10 octobre, pendant le premier Conseil Fédéral qui a suivi la pause estivale : le Congrès thématique que l'Union Valdôtaine doit organiser chaque année – selon ses Statuts – se tiendra le 3 décembre prochain à Pont-Saint-Martin.

Et ce sera un Congrès un petit peu particulier, parce que l'assemblée des délégués du Mouvement abordera deux thèmes très importants. Le premier lié à ce moment historique particulier : la crise. Le deuxième, délibéré lors d'un Conseil Fédéral précédent, est une possible réforme des Statuts du Mouvement.

« La crise, nous l'avons vu aussi pendant l'été, est le phénomène qui a marqué de manière plus significative la société internationale (et valdôtaine aussi) durant ces dernières années – a expliqué pendant le Conseil Fédéral de lundi dernier le président de l'Union Valdôtaine Ego Perron – *et qui est donc probablement le sujet le plus important sur lequel on pourra discuter pendant notre Congrès. On analysera les mesures que l'Administration régionale a utilisées depuis 2009 pour contraster cette crise et on cherchera à comprendre* – a dit encore le Président du Mouvement – *le travail qui reste encore à faire afin que ce problème puisse se résoudre ».*

L'autre thème, qui sera abordé en début de matinée pour poursuivre dans l'après midi avec la discussion des modifications proposées par les Sections (les éventuelles modifications proposées individuellement ne pouvant pas être prises en considération), est donc la modification des Statuts de l'Union Valdôtaine.

« Pour entreprendre ce parcours – a dit Ego Perron – *les Sections du Mouvement présentes sur le territoire devront se réunir pour avancer leurs propositions de changement ».*

Le dernier délai pour présenter au Mouvement les ébauches de changement est fixé au lundi 14 novembre prochain.

AUTRE SERVICE À LA PAGE 3

Vous trouverez la rubrique **"Nouvelles du Sénat"** à la page 2

Résolution finale du Conseil Fédéral

Le **Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine,** réuni à Quart le 10 Octobre 2011,

Après avoir entendu le rapport du Président du Mouvement sur la situation politique

Constatant la période de profonde incertitude et de grave crise que L'Italie et l'Europe traversent, ainsi que la difficile conjoncture économique au niveau global ;

Prenant acte qu'il faut limiter les dépenses liées à la gestion administrative et politique de la Région, des sociétés d'économie mixte, de nos collectivités locales ;

Estime que la Vallée d'Aoste doit mettre en place et doit proposer des solutions et des actions efficaces et rapides, prises de commun accord par les Communes, les Communautés de montagne et la Région, dans le but de réduire les dépenses publiques ;

Souligne qu'il faut avoir une attitude qui va dans la direction de construire et non pas de détruire, en recherchant le dialogue et la confrontation politique à tout niveau ;

Réaffirme la volonté de n'accepter aucun compromis sur l'identité culturelle et sur l'Autonomie de notre Région et de continuer à s'engager pour les défendre, ainsi que pour sauvegarder les prérogatives que la Constitution Italienne et le Statut Spécial reconnaissent à notre Région et à ses Institutions ;

Rappelle que le Statut Spécial attribue à la Vallée d'Aoste la compétence exclusive en matière de collectivités locales et que l'organisation de notre Région doit pouvoir s'appuyer sur les Communes, qui représentent un patrimoine historique et politique et qui président notre territoire ;

Donne mandat aux organes du Mouvement, à tous les élus à l'échelon national, régional et communal d'œuvrer et de s'engager pour défendre l'Autonomie de la Vallée d'Aoste et les prérogatives qui en découlent;

S'engage à garder des rapports de collaboration et de dialogue aux différents niveaux institutionnels, dans le but de défendre et de promouvoir les intérêts de la Vallée d'Aoste et de tous les Valdôtains.

Nouvelles du Sénat

Jeux de hasard et accidents du travail

Antonio Fosson

Pendant une semaine où l'incertitude politique et la peur d'un effondrement de toute l'économie européenne ont régné, d'autres problèmes moins graves ont été abordés au Sénat.
Une motion présentée par la Commission antimafia parle de l'évolution du jeu en Italie et des infiltrations mafieuses en son sein. Le secteur apparaît complètement "destructuré" avec des machines à sous placées dans plusieurs endroits publics et le jeu en ligne qui augmente chaque jour en nombres et en utilisateurs. Sans oublier les différentes loteries, et pas seulement des "Gratta e Vinci", qui poussent un peu partout. On sait qu'en période de crise économique, les gens tentent plus souvent la fortune mais s'il n'y a pas de règles, les escroqueries, et ensuite le chantage, augmentent vis-à-vis de ceux qui en sont les victimes. Et que peut-on dire, à travers cette absence de règles, de l'entrée dans ce monde des mineurs et des jeunes? (le premier jour de rentrée des classes, les salles Bingo ont encaissé 15 millions d'euros!).
Mais ce qui préoccupe le plus, c'est que l'Etat semble laisser faire (au contraire dans la manœuvre du mois d'août, on suggérait au Ministère des Finances d'élargir encore cet espace!) comme si chaque euro qui rentre dans les caisses publiques était le bienvenu! Tant pis si cela crée ensuite de nombreux problèmes et beaucoup de dépendances qui coûteront cher pour les éradiquer. Il semble au-

jourd'hui qu'il n'est plus d'actualité de discuter des Casinos existants, et à propos de l'ouverture éventuelle de nouvelles maisons de jeux, dont nous étions les protagonistes à travers la défense des caractéristiques du Casino de Saint-Vincent: en effet, ce sont les Casinos qui ont un système de défense beaucoup plus éfficace contre le recyclage et l'infiltration mafieuse, par rapport aux autres structures destinées au jeu et ils ont aussi des psychologues pour traiter les pathologies de dépendance. Et même si cette polémique est dépassée par des problèmes bien plus graves, notre action en leur faveur reste correcte, et il est dommage que la loi qui porte mon nom ne soit pas discutée pour mettre en place une nouvelle réglementation des Casinos italiens.
Comme deuxième sujet, en Commission Accidents du travail, j'ai participé à des auditions concernant l'accident survenu dans l'usine de feux d'artifices où six personnes sont mortes près de Frosinone. Si le sujet de la sécurité sur le lieu de travail est au centre du débat politique et syndical, cette niche du secteur est exposée à des risques de manière importante. En effet, sur les 1.800 travailleurs qui y opèrent, environ 50 sont morts durant ces dix dernières années.
Et cela principalement parce que l'activité de préparation et d'emballage des feux d'artifices est encore réglementée par une loi datant de 1931, c'est-à-dire obsolète. Par exemple, l'aptitude technique pour diriger l'une de ces entreprises est délivrée par une commission préfectorale périphérique alors que les étapes durant lesquelles la préparation doit être vérifiée ne sont indiquées dans aucun décret. Et les nouvelles techniques impliqueraient de nouvelles connaissances, des appareils plus sophistiqués pour enregistrer les températures et l'humidité où le travail est effectué.
On pourrait donc se demander: l'Etat veut-il vraiment intervenir?
La Commission parlementaire est en train d'y travailler énormément (par ailleurs, cette dernière sera en visite en Vallée d'Aoste, le 17 octobre prochain, pour connaître notre région) mais elle ne parvient pas à tracer un parcours qui puisse se transformer ensuite en règles précises et surtout pour une prévention majeure. Ou bien est-ce que les morts survenues au travail sont perçues comme une contribution obligatoire à verser à la communauté des travailleurs, comme les morts causées par la grippe ou l'infarctus du myocarde?

NOUVELLES EN BREF

SUBVENTIONS RÉGIONALES POUR LES LOYERS
Le Gouvernement régional a approuvé l'avis 2011 pour la participation au fonds pour le soutien à l'accès aux habitations en location, habituellement appelé «bando affitti». Les personnes intéressées devront présenter une demande à l'Assessorat des Ouvrages publics, Protection des sols et Logements publics – Bureau loyers, 2 rue Promis à Aoste (du lundi au vendredi, de 9h à 14h, tél.: 0165/272249), jusqu'au 7 décembre 2011, ou bien la remettre, dans les mêmes termes, auprès des Communes du Val d'Aoste ou au Bureau relations publiques de l'Administration régionale, à Aoste, Place Deffeyes (lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 14h – mardi de 9h à 17h, tél.: 0165/273591). Comme pour les années précédentes, les bénéficiaires seront insérés dans deux catégories selon leur situation économique (IRSE/IRSEE): la première catégorie rentre dans la limite des 12 mille 153,18 euros et la deuxième ne doit pas dépasser la limite des 30 mille 600 euros.
Les qualités requises pour l'accès aux subventions, parmi lesquelles 5 années de résidence au Val d'Aoste ou 10 années de résidence en Italie, ainsi que les modalités d'assignation sont dans l'Avis de concours disponible, avec tous les formulaires, auprès des bureaux de l'Assessorat, des Communes et sur le site Internet de la Région.

ASSIGNATION D'ALCOOL NON TAXÉ POUR LA DISTILLATION DE MARCS DE RAISINS À USAGE FAMILIAL
L'Assessorat régional des Activités productives informe qu'à partir de lundi 17 octobre 2011, il sera possible de présenter les demandes pour l'assignation d'alcool non taxé pour la distillation de marcs de raisins à usage familial. Les personnes intéressées pourront présenter la demande, après un rendez-vous téléphonique au numéro 0165/274938 (Service contingentement), au siège de l'Assessorat, 15 place de la République, à Aoste, du lundi au vendredi, de 9h00 à 14h00.
L'unique formulaire à présenter à la Région est la «Demande bon d'assignation alcool» munie d'un timbre fiscal à 14,62 euros. Les formulaires restants seront souscrits auprès des bureaux financiers de l'Agence des Douanes de Pollein.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine • 29, Av. des Maquisards • 11100 Aoste.**

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 7 octobre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement régional a approuvé le résultat de l'évaluation des projets consacrés aux activités formatives pour les travailleurs: sur 27 projets présentés, 26 ont été acceptés et financés, ce qui représente un engagement de dépense de 648.000 euros.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a décidé d'accorder des aides à des coopératives, pour un montant global de 54.000 euros, aux termes de la loi n° 7/1998 «Texte unique en matière de coopération».

ÉDUCATION ET CULTURE
«Le son de la Terre, instruments, jeux, harmonies et rythmes à la découverte de la magie des vagues» est le titre de l'initiative didactique consacrée aux sciences expérimentales et à l'éducation environnementale, qui se tiendra dans 6 localités valdôtaines (Aoste, Courmayeur, Villeneuve, Saint-Vincent, Verrès et Pont-Saint-Martin). Toujours dans le domaine scientifique, la réalisation d'une journée d'étude intitulée «Spectroscopie, couleurs et éléments» destinée aux enseignants des institutions scolaires de la Région a été approuvée.
Par ailleurs, toutes les écoles de la Région ont reçu des financements extraordinaires pour adhérer au projet «Promotion et distribution de produits laitiers et fromagers valdôtains», qui les impliquera durant l'année 2011/2012.
De plus, le Plan des travaux pour la mise aux normes et la mise en sécurité des bâtiments scolaires appartenant aux collectivités locales, qui comprend 11 interventions pour un montant total de 2.150.000 euros, a été approuvé.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
L'Exécutif a entériné le projet d'exé-

cution des travaux de construction d'un rond-point et d'une aire de stationnement aménagée, à proximité de la bretelle d'autoroute reliée à la route régionale de Fénis, dans la commune de Nus.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a approuvé le Plan annuel de répartition des aides aux collectivités locales pour la réalisation d'ouvrages publics destinés à l'assistance des personnes âgées et handicapées.
Il a également donné un avis favorable aux dispositions destinées à l'Agence *USL* et relatives à l'organisation d'un cours de formation en médecine générale, pour les années 2011/2014.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a pris acte de la possibilité de parvenir à un accord de programme en vue de la réalisation d'un polygone de tir sportif, au hameau de Poet, à Champdepraz.
En outre, il a autorisé la société *SAVDA* à modifier le parcours de la ligne de transport public Courmayeur-Entrèves en vue de l'institution d'un service sur un parcours provisoire, pour remédier aux modifications de la circulation liées aux travaux de mise en sécurité de la paroi Ouest du Mont de la Saxe, à Courmayeur.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali € 21,00 al modulo
• Occasionali € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali € 26,00 al modulo
• Occasionali € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Lundi dernier l'assemblée du Mouvement a discuté de la situation politique

« L'Union Valdôtaine doit prendre une position à propos des soi-disant "coûts de la politique" »

Le Conseil Fédéral de lundi dernier n'a pas pris uniquement de décisions sur le prochain congrès. Un autre point important était, en effet, proposé à l'ordre du jour : la situation politique.

« Une situation difficile à interpréter » ont rappelé tous les orateurs qui ont pris la parole pendant la soirée, à partir du président du Mouvement Ego Perron jusqu'au sénateur Antonio Fosson.

« Une situation difficile et qui doit recevoir l'attention et les réponses d'un Mouvement comme le nôtre. – a souligné encore le président Ego Perron – *L'Union Valdôtaine est obligée de répondre de manière incisive aux difficultés que les personnes ressentent précisément en ce moment ».*

Depuis le mois d'août – durant lequel le Gouvernement national a travaillé longtemps à une deuxième manœuvre économique pour chercher de faire repartir l'économie du Pays – l'opinion publique s'interroge encore plus sur les soi-disant "coûts de la politique".

« Un problème réel, un problème qui existe – a dit encore Ego Perron – *un problème que l'Union Valdôtaine doit aborder pour répondre à une réelle nécessité de la population. Mais il faut faire attention à ne pas tomber dans la démagogie : les hypothèses de coupures à ces coûts envisagés pendant l'été* (abolition des petites Communes) *ne sont qu'une réponse faible et populiste au problème. Le Comité Fédéral du Mouvement, qui s'est réuni plusieurs fois pendant cette période, a parlé très souvent de ce sujet. On a essayé de proposer des suggestions, en envisageant une diminution des indemnités des Conseillers régionaux. On peut parler et discuter aussi d'une diminution du nombre des Conseillers, mais il faut être réalistes : pour ce faire, il faut une réforme du Statut de la Région, qui comme vous le savez très bien est une loi qui a la même valeur que la Constitution. Changer le nombre des Conseillers est peut-être une solution, mais à long terme ».*

Un sujet – celui des coûts de la politique – qui a été soumis au vote par le président Perron : un document, voté à l'unanimité par les 79 délégués présents lundi dernier au Villair de Quart, que vous retrouverez en première page dans ce numéro de "Le Peuple Valdôtain".

Côté situation politique, Dino Viérin a voulu poser quelques questions à la table de la présidence à propos de l'alliance de l'Union Valdôtaine avec le PdL.

« Une alliance qui a été discutée et votée comme jamais dans l'histoire de l'Union Valdôtaine – a dit le président Perron – *et qui fonctionne bien. Le PdL est l'un de nos alliés, tout comme Stella Alpina et Fédération Autonomiste. Le PdL est un allié avec lequel on a collaboré et avec qui on collabore encore afin de créer des contacts à l'échelon national pour essayer de débloquer certains dossiers d'une importance capitale pour notre Région ».*

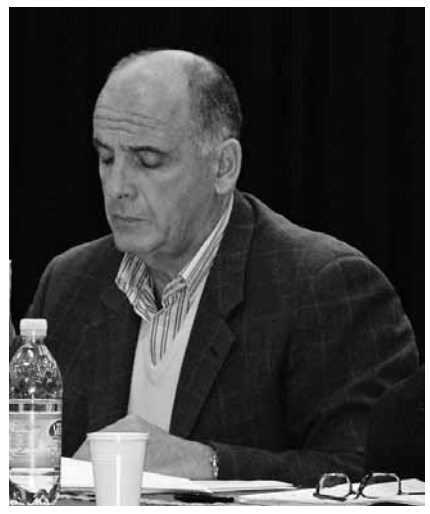

A gauche, l'assemblée du Conseil Fédéral qui s'est réunie lundi dernier – 10 octobre – dans la salle des écoles moyennes du Villair de Quart. En haut le président de la Région Augusto Rollandin ; en bas, de gauche à droite, Andrea Rosset, Diego Empereur, Antonio Fosson et Vittorio Anglesio

Le sénateur Antonio Fosson a conclu le débat en rapportant ses sensations sur la politique romaine de ces jours-ci.

« La situation politique nationale est en ce moment confuse et instable. – a dit Fosson – *A tous ceux qui me posent la question à propos de la fin du Gouvernement Berlusconi, et si on va vers des élections anticipées, je réponds que personne en ce moment n'est capable de faire des prévisions correctes. C'est un fait établi que la situation est au point mort, c'est-à-dire qu'on ne va pas de l'avant, aucune loi importante n'est approuvée. Surtout, il n'y a pas les conditions pour entreprendre les grandes réformes. Dans cette situation, la seule chose qu'on puisse faire c'est de travailler pour apporter à la Vallée d'Aoste le plus possible. La réforme institutionnelle est à l'étude de la Commission et on ne peut rien ajouter. On reprendra les négociations sur la Révision du pacte de Stabilité pour une confrontation entre le Ministre de l'Economie et la Vallée d'Aoste et je pense que cela sera positif. Entre temps, nous attendons le décret pour le développement, en espérant qu'il ne prévoie pas de nouvelles coupures et obligations pour les Régions et, en particulier, celles à Statut Spécial ».*

Le budget 2012/2013/2014

Le Président de la Région Augusto Rollandin a ensuite abordé le thème du budget pour les années 2012/2013/2014 sur lequel l'Administration régionale est déjà en train de travailler.

« *Les dossiers pour le budget concernant les trois années à venir sont presque prêts* – a expliqué le président Rollandin – *à partir de 2012, et pour les années suivantes, il y aura les effets de l'accord du fédéralisme fiscal, selon lequel jusqu'en 2017 il y aura l'augmentation progressive de la réduction du montant lié au budget. Mais le point important de ce budget n'est pas l'argent disponible, mais plutôt l'argent que l'on pourra utiliser : le pacte de stabilité nous empêche de prévoir d'envisager dans le budget un montant qui dépasserait celui prévu par ce système ».*

Le président Rollandin a communiqué que le montant pour 2012 sera de 1.470 millions d'euros, un chiffre réduit d'environ 300 millions par rapport à l'année dernière : « *Cette réduction est liée non seulement aux coûts du fédéralisme fiscal, mais aussi aux conséquences des trois manœuvres financières de cette dernière période. Nous avons essayé malgré tout de maintenir la plupart des services dans le domaine de la santé et de l'aide sociale, tandis que nous avons envisagé la réduction, là où c'est possible, des dépenses dans les différents Assessorats, compte tenu que nous avons décidé de ne pas modifier la partie concernant les investissements, en conservant un rapport étroit entre les dépenses courantes et les investissements ».*

« *Il s'agit donc d'un budget équilibré* – a conclu Rollandin – *qui va dans la direction de maintenir tous les investissements dans la recherche, dans l'innovation et dans les domaines de l'école et des activités productives, sans oublier le secteur des remontées mécaniques, qui subira des modifications, et les interventions anticrise qui seront à nouveau prédisposées ».*

La question du pyrogazéificateur

Le Conseil fédéral s'est terminé en touchant un thème à la une pendant cette période, à savoir le système de pyrogazéification. Le syndic de la Commune de Quart Jean Barocco a soulevé la question en demandant de quelle façon le Mouvement et l'Administration entendent agir face aux initiatives mises en place par les mouvements opposés à ce système.

« *L'action d'information plus ponctuelle* – a précisé l'assesseur régional à l'Environnement Manuela Zublena – *qui a commencé avec une série de rencontres doit encore continuer parce qu'il s'agit d'un thème qui n'est pas très simple et il est évident que des réunions d'information sont nécessaires et qu'une deuxième phase d'explication sera fondamentale pour arriver à faire comprendre aux gens les motivations qui nous ont amenés à faire ce choix ».*

Une plaque en souvenir de Célestin Dayné

Samedi prochain, 15 octobre, une cérémonie officielle à la Maison Gérard - Dayné à Cogne couronnera la journée que la communauté unioniste du pays de la haute vallée dédiera complètement à Célestin Dayné. Ancien syndic de la commune de Cogne, conseiller et assesseur régional pendant la cinquième législature (il prit la place de Pierre Fosson en 1972), Célestin Dayné sera rappelé lors d'une cérémonie religieuse qui se déroulera au cimetière de Cogne à 15h. Après le dépôt d'une gerbe de fleurs sur le tombeau familial, la procession se dirigera vers à la Maison Gérard-Dayné de Cogne (que la famille de Célestin et de sa sœur Valentine ont cédée à la commune de Cogne), où une plaque commémorative sera dévoilée.

Valentine et Célestin Dayné

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Verrès

a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Rosita BONJEAN

La communauté unioniste de Verrès présente ses condoléances les plus sincères à ses enfants Susy et Jean-Claude Vallino, ainsi qu'à toute sa famille.

Tourisme, les chiffres de l'été 2011. Marguerettaz : «Le Val d'Aoste maintient son bon "appeal"».

La saison est sauve grâce à un mois d'août positif

Les données officielles de la saison touristique estivale sont finalement arrivées : et les chiffres – une fois de plus – concrétisent les sensations que le système touristique du Val d'Aoste avait ressenties pendant les trois mois les plus importants de l'année.
Après un mois de juillet difficile – outre la crise économique, on avait dû ajouter les effets d'un climat pas tout à fait estival – il y a eu un mois d'août qui est parvenu en quelque sorte à redresser positivement les données de toute la saison.
«*Nous enregistrons avec plaisir une hausse des arrivées au mois d'août.* – a dit l'assesseur régional au Tourisme Aurelio Marguerettaz – *Une donnée qui confirme que notre région maintient un bon "appeal" à l'intérieur du marché touristique international grâce à ses beautés naturelles et à ses produits authentiques. Dans un moment de crise comme celui qu'on est en train de passer, le "savoir-faire" valdôtain peut être considéré comme une valeur ajoutée de très grande importance dans un contexte où la concurrence est de très haut niveau. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant* – a conclu l'assesseur Marguerettaz – *sont encourageants, surtout grâce à la disponibilité et à l'engagement de nos opérateurs touristiques, mais il est très important que tout le monde continue à travailler dans cette direction afin que les clients qui arrivent au Val d'Aoste puissent être fidélisés*».

Les données
Les chiffres et les données sont, malgré tout, bien plus parlant que mille discours. Et le mauvais mois de juillet que tout le monde avait pu constater du point de vue météorologique s'est concrétisé aussi au niveau de chiffres.
Moins 5,3% du côté des arrivées, moins 7,5% pour les présences : au total, au mois de juillet 157.176 personnes seulement sont arrivées dans notre région (8.845 en moins par rapport à la même période en 2010). Et les présences aussi ont diminué, de manière encore plus importante : -7,5%, soit 491.762 nuitées contre les 531.692 de 2010 (-39.930).
Un mois de juillet pas tout à fait brillant mais qui aurait été encore pire sans les touristes étrangers, qui ont sauvé cette saison 2011. Au mois de juillet, on compte 11.711 Italiens de moins qui sont arrivés (- 41.519 présences).
Mais les étrangers ont été plus nombreux qu'en 2010 (+2.866 arrivées, +1.589 présences), avec une hausse particulière chez les Anglais (+19,2%, 4.248 arrivées, 10.730 présences) et les Allemands (+3,6%) et une diminution dans les standards des Français (-5,1%) et des Hollandais (-7,7%), alors que les Belges ont perdu 13,2%.
Chez les Italiens, la plus grande fréquentation de notre région arrive de la Lombardie, du Piémont et de la Ligurie. Pas une nouveauté, parce que ces trois régions du Nord Ouest d'Italie fréquentent depuis longtemps le Val d'Aoste. Mais là aussi, les diminutions ont été fréquentes : -7,9% pour le Piémont (23.400 arrivées, 84.423 présences), -8,9% du côté de la Ligurie (10.554 arrivées, 43.945 présences), et surtout moins 17,6 pour la Lombardie (34.814 arrivées, 145.870 présences). Les régions italiennes ont ressenti la crise, même si un bassin important comme la Toscane a vu croître ses touristes au Val d'Aoste (+14,8%, + 2.065 présences).
Le mois d'août – démarré avec une semaine de climat très froid – a heureusement remis les choses à leur place. Au total, un nombre d'arrivées de bon niveau (169.918, + 9.825 par rapport à 2010) et qui se rapproche sensiblement des chiffres du mois d'août 2009 (la meilleure saison de ces huit dernières années avec 172.284 arrivées).
Les présences, quand même, ont diminué de 5,4% (613.103, -34.983 par rapport à 2010) : concrètement, plus de personnes arrivent mais elles s'arrêtent moins dans nos structures. Les raisons ? La crise économique bien sûr – qui ne permet plus aux familles de passer de longues vacances – et la "mode" du tourisme "mordi e fuggi", comme on dit en italien.
Encore une fois, ce sont les Italiens qui ont le plus de difficultés. Du côté des présences, -7,3% d'Italiens (504.275) et +4,5% d'étrangers (108.830).
Encore une fois, moins de touristes venant de Lombardie (-15,5%) et du Piémont (-7,0%), alors que les personnes arrivant de Ligurie ont influencé les chiffres de manière négative (-2,8%) : parmi les autres régions, après la Toscane un autre exploit arrive de l'Emilie-Romagne, qui gagne 11% (+ 3.801 personnes) par rapport aux statistiques des présences de 2010.
Les étrangers, comme au mois de juillet, ont fait la différence. Et si Belges et Anglais ont cédé un petit peu par rapport à 2010 (respectivement -0,9% et -1,9%), les Hollandais ont maintenu leur bon score (+2,4%) tout comme les Français (+1,1%). Mais une autre grande nation a enregistré un record : il s'agit de l'Allemagne, qui avec ses 1.847 présences supplémentaires fait enregistrer une hausse de 21,6% par rapport à 2010.

François Domaine

SIMPLY CLEVER
ŠKODA
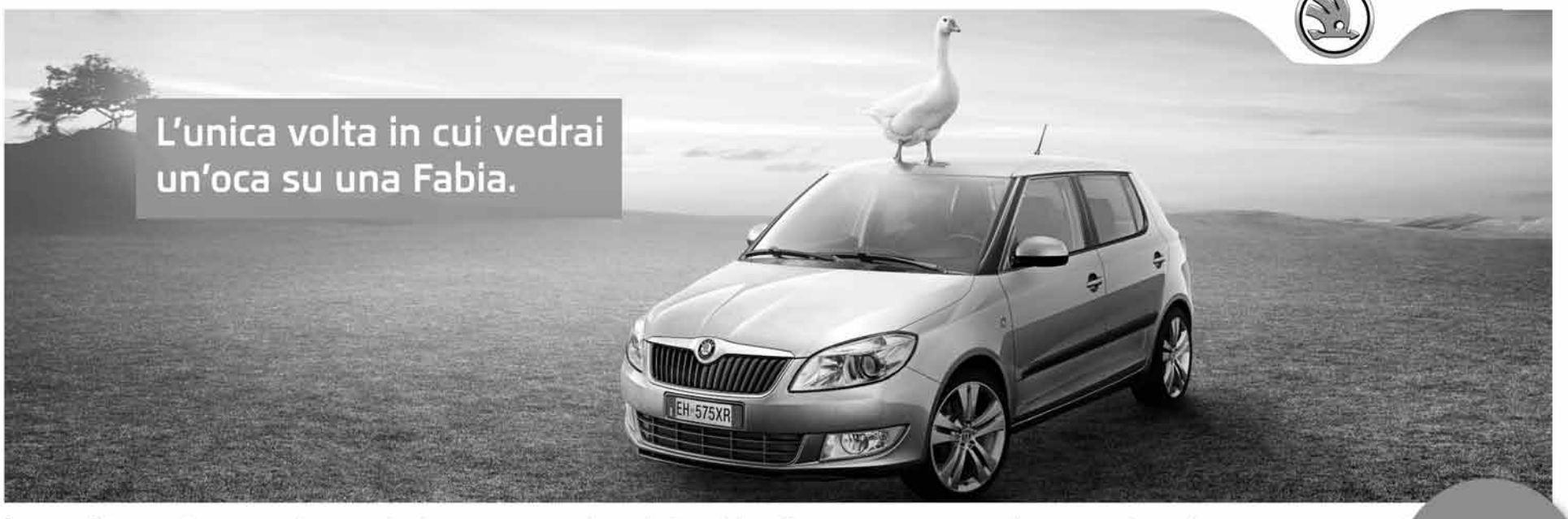

ŠKODA Fabia. Con oltre 600 combinazioni di colore, spazioso vano bagagli, disponibile nella versione GreenLine, anche con comodo cambio automatico DSG, ecco la prima berlina o wagon agile, compatta, vicina alle donne. **Tua a partire da 8.990,00 Euro***
*Prezzo riferito a ŠKODA Fabia 1.2 da 44 kW/60 CV.
Offerta valida fino al 31/12/2011 in caso di permuta dell'usato grazie al contributo dei Concessionari ŠKODA che aderiscono all'iniziativa.
www.skoda-auto.it 800-100600 Consumo massimo di carburante urbano/extraurbano/combinato 7,5/4,7/5,7 (l/100 km). Emissione massima di biossido di carbonio (CO_2) 132 (g/km). Dati riferiti a ŠKODA Fabia 1.2 da 44 kW/60 CV.
ŠKODA Credit finanzia la vostra ŠKODA
Vieni a informarti presso il tuo Concessionario ŠKODA.
ŠKODA raccomanda Castrol
Aperti il sabato
LintyAuto VENDITA.ASSISTENZA.RICAMBI
19, Plan Félinaz Charvensod (AO) 0165.262286 www.lintyauto.com

Il faut arrêter la lutte démagogique et instrumentalisée contre notre autonomie

Rollandin : « La Vallée d'Aoste est un petit "laboratoire politique" »

« Ces jours-ci, il est assez facile de bien parler *de vous. Vous êtes le seul homme politique aimé et respecté à une époque où l'anti-politique trouve des cibles aisées et des généralisations faciles. Non seulement en raison de votre parcours politique voué au service des institutions et de la démocratie, ma surtout si nous contextualisons votre travail en cette période de profonde crise qui nous tenaille ».*
Le président de la Région Augusto Rollandin a commencé ainsi son discours officiel face au président de la République Giorgio Napolitano. Le président Rollandin a ensuite parcouru l'histoire de la Vallée d'Aoste et de son Autonomie et a illustré au président de la République la façon dont elle a été gérée : « *Nous avons créé un système de gouvernement original, adéquat aux exigences et aux particularités de notre Région, respectueux des différences et ouverts aux changements. Nous avons bâti un système d'éducation bilingue, valorisé notre patrimoine culturel, réalisé d'importantes initiatives pour l'épanouissement économique, soigné notre territoire et conservé nos villages en haute montagne. Nous avons su être un petit "laboratoire politique" ».*
« *Ayant des compétences en matière d'organismes locaux* – a continué Rollandin – *nous n'avons pas supprimé les Communes, au contraire nous les avons valorisées à travers un système efficace d'autonomies, qui équilibre les exigences de l'économie avec celles de l'efficacité ».*
« *En Italie, les Régions autonomes sont vues comme des Régions privilégiées et non comme des modèles d'autogouvernement. Nous craignons que les "gaspillages de la politique" soient confondus avec les coûts de la démocratie. Nous croyons que le succès de l'Italie passe par la responsabilisation de chacun, administrateurs et citoyens : un objectif qui peut être atteint en impliquant le citoyen à travers ses choix et en obligeant les administrateurs et les hommes politiques à dialoguer avec la communauté ».*
« *C'est pour cela que nous voulons jouer un rôle actif en Italie et en Europe à travers nos représentants qui sont porteurs de nos expériences d'autogouvernement. Nous voulons notre représentant au Parlement européen, nous voulons perfectionner notre autonomie ; nous voulons que notre particularité de minorité et de territoire de montagne soit reconnue par rapport au principe de justice selon lequel des situations différentes ne peuvent pas être traitées de la même façon ».*
Et ensuite Rollandin a posé l'accent sur les attaques, fréquentes et injustifiées, que notre autonomie subit : « *Nous souhaitons votre engagement pour arrêter la lutte démagogique et instrumentale contre notre autonomie : ce sont des attaques qui outragent notre peuple, nos anciens et nos chasseurs alpins qui ont défendu la liberté de notre Pays ».*
« *Pour ces raisons* – a-t-il conclu – *nous nous adressons à vous pour que, à travers votre rôle de garant des valeurs et des principes traduits dans la Charte Constitutionnelle, vous soyez le porte-parole de ce petit territoire, de cette banlieue d'Italie qui est un pont vers l'Europe, de cette minorité et de ses ambitions qui ne sont pas exigées, mais qui sont des attentes légitimes et auxquelles la Vallée d'Aoste ne peut pas renoncer ».*

La visite du président de la République Giorgio Napolitano

« La considération envers vos exigences et votre autonomie doit augmenter »

« Mes vœux les plus chaleureux à vous tous ! ». Avec les salutations en français, le Président de la République a terminé son intervention officielle face aux autorités dans la salle des manifestations du Palais régional, lors de sa visite le jeudi 6 octobre dernier.
Le Président de la République avait commencé son discours en abordant le thème de l'aménagement autonomiste et fédéraliste de l'Italie : « *La création des Régions à Statut spécial fut une grande intuition de la classe politique antifasciste. Nous devons être dignes de notre histoire, en gardant le patrimoine commun pour le transmettre aux jeunes générations : de notre passé nous devons tirer la force et la nourriture pour bâtir l'avenir* » .
Et le président Napolitano avait également exprimé son appréciation pour la façon créative et originale dont la Vallée d'Aoste a construit son autonomie : « *Il faut arriver à l'application du fédéralisme, selon les principes envisagés par le cinquième chapitre de la Constitution, mais nous devons aborder le cheminement qui nous reste avec une grande moralité. La Vallée d'Aoste est une Région qui a une vocation autonomiste, mais en même temps elle a démontré dans le temps son attachement à un Etat unitaire. La considération envers vos exigences et votre autonomie doit augmenter ».*
Le thème de l'Europe a été ensuite touché par le Président de la République, qui a cité trois figures déterminantes de l'histoire valdôtaine, à savoir Emile Chanoux, « *principal inspirateur de l'autonomie valdôtaine* », Federico Chabod, pour avoir promu l'auto-conscience de l'Europe, et Severino Caveri, rappelé pour son caractère concret : « *Il est nécessaire de renforcer l'unité du Pays, mais il ne faut pas opposer l'autonomie et le fédéralisme à l'exigence de l'unité de l'Italie dans une optique européenne : il faut consolider la projection européenne de l'Italie ».*
Avant l'intervention du président Napolitano, dans son discours de bienvenue, le syndic d'Aoste Bruno Giordano avait décrit les beautés et les particularités du chef-lieu régional : « *C'est une terre de frontière où le fédéralisme et la subsidiarité ont trouvé une application, où les différences représentent un élément d'enrichissement réciproque : unité n'est pas synonyme d'homologation. Les instruments d'autogouvernement représentent un moment fondamental de garantie et de valorisation des particularités que les citoyens d'Aoste et les Valdôtains sont fiers d'exprimer ».*
Dans son intervention, le président du Conseil de la Vallée Albert Cerise a par contre rappelé la contribution que notre Région a donné en termes de vies humaines à l'Italie, qu'elle n'a jamais raté les rendez-vous de solidarité nationale et qui regarde au futur et à l'Europe avec les yeux de Chabod et de Chanoux : « *La Vallée d'Aoste* – a dit Albert Cerise – *est une Région qui possède une fière dignité montagnarde qui demande un certain respect à la politique, aux partis et aux institution, et dont elle ne manque jamais. Une Région ayant un patrimoine identitaire avec des points de repère qu'elle veut défendre et renforcer, avec une identité linguistique qui, grâce au Statut spécial, fait dire aux Valdôtains : "nous sommes citoyens européens de nationalité italienne et notre langue est indifféremment celle de Dante et celle de Voltaire ».*

Batailles de Reines, dimanche prochain dernières qualifications à Pontey

Gildo Bonin est encore le roi du combat de Gressan

Dimanche 9 octobre dernier, à Gressan, sous un beau soleil resplendissant et devant un public nombreux, s'est déroulé le vingtième combat des Batailles de Reines qui a primé un éleveur de cette commune avec deux qualifications pour la Finale régionale, Gildo Bonin, qui a qualifiée en tant que reines Shakira et Mélodie.
Une belle tradition, celle de la famille Bonin, sur la pelouse "de maison" : depuis 2001, à chaque rendez-vous du Combat de Reines de Gressan l'étable de Bonin est capable de proposer la reine du premier poids. En 2001 s'est imposée Mandoline, deux ans plus tard Boleun ; à suivre, Praga, Ardia, Malibu et enfin Shakira.
A Gressan ont été présentées 177 bovines : 37 en première catégorie, 74 en deuxième et 66 concernant les poids plumes. La reine la plus lourde était Shakira de Gildo Bonin, avec ses 772 kg. Les bovines présentées pendant les 20 premiers combats sont ainsi 2.715, avec 210 finalistes appartenant à 122 éleveurs de 45 communes.
Concernant la première catégorie, Shakira de Gildo Bonin de Gressan a éliminé Lion d'Alfreda Tillier de Gressan ; troisième place respectivement pour Guerra de Fulvio Chabloz de Gressan et Ardita des frères Yeuilla de Pollein.
En ce qui concerne la deuxième catégorie, victoire pour Mélodie de Gildo Bonin de Gressan qui s'est imposée en finale face à Image de Bruno Marquis de Verrayes ; ces deux vaches avaient eu éliminé en demi-finale Lombardeun de Davide Brunet de Gressan et Couronne de Giuliano Bizel de Morgex.
S'agissant des poids plumes, succès pour Orsières de l'Institut Agricole Régional d'Aoste, qui en finale a évincé Reinetta de la société Le Soleil de Quart, avec la qualification aussi de Reinon des frères Clos de Jovençan et de Gitane d'Alino Marquis de Nus.
Le classement des éleveurs ayant le nombre majeur de vaches classées pour la Finale régionale du 23 octobre reste le même, avec 10 qualifications pour la société La Borettaz de Gressan, 8 pour les frères Quendoz de Jovençan, 6 pour Aurelio Crétier de Saint-Christophe et 5 pour Michele Bionaz de Brissogne.
Par communes au contraire, avec ce dernier combat, Gressan atteint les 21 finalistes, suivent Pollein avec 12, Brissogne, Saint-Christophe, Saint-Marcel, Quart et Jovençan avec 11.

Dimanche 16 octobre prochain, aura lieu le dernier concours éliminatoire des Batailles de Reines à Pontey, avec douze qualifications, avant la grande fête du 23 octobre à la Croix-Noire d'Aoste.

À gauche, Shakira de Gildo Bonin de Gressan, reine du premier poids de l'avant-dernier concours de la saison des Batailles de Reines.
En bas, à gauche, Mélodie, encore de Gildo Bonin, première en deuxième catégorie ; à droite la reine du troisième poids, Orsières de l'Institut Agricole Régional d'Aoste

Le projet a été présenté par le Celva en collaboration avec le Gouvernement régional

"Je mange valdôtain", une philosophie de vie pour huit mille enfants de notre région

Le projet que le Celva, l'organisme qui regroupe communes et Communautés de Montagne du Val d'Aoste, a présenté mardi dernier, 11 octobre, à la presse et au public s'appelle "Je mange valdôtain".
Un projet très intéressant et qui a reçu le soutien de la quasi-totalité du Gouvernement régional : les assesseurs au Tourisme Aurelio Marguerettaz, à l'Agriculture Giuseppe Isabellon, à la Culture Laurent Viérin étaient bien présents à ce rendez-vous, tout comme le président du Gouvernement Augusto Rollandin.
Mais qu'est ce que c'est, en effet, "Je mange valdôtain" ? C'est une initiative qui, depuis le mois de septembre dernier, porte à plus de huit mille enfants valdôtains des repas valdôtains dans les cantines de leurs écoles. 80 classes sont concernées par cette première phase du projet, une sorte d'expérimentation qui se propose de toucher - à long terme - toutes les écoles de la Région. Et en plus il y a déjà également un millier de personnes âgées des maisons de repos et utilisateurs du service des repas à domicile qui sont servis aussi par "Je mange valdôtain".

«Un programme à long terme, qui a deux objectifs principaux. - a dit le président du Celva Elso Gérandin - *Le premier est surtout d'apprendre aux enfants que la nourriture de chez nous est de très bonne qualité. Et c'est en sensibilisant les enfants qu'on apprend ce concept aux familles. Le deuxième objectif est de reconnaître aux entreprises agricoles valdôtaines* (qui ont collaboré au projet parmi les partenariats de l'Arev, l'association valdôtaine des éleveurs, et la Coldiretti) *de créer un marché sur le territoire. On parle souvent de produits à "zéro kilomètre : voilà une très bonne occasion de créer ce type de marché ici aussi».*
«Le Gouvernement pourrait être là pour souligner seulement la validité de ce projet - a dit le président Rollandin - *mais il est nécessaire que ces belles paroles ne restent pas que sur le papier. Depuis presque cinquante ans, on parle de sauvegarder nos produits typiques, de les faire connaître de par le monde, et maintenant on se rend compte que même les familles valdôtaines n'ont pas trop de connaissances sur les fruits de l'agriculture et de l'élevage valdôtain. Ça, c'est une lourde vérité, et j'espère bien que ce projet puisse permettre aux foyers de notre région de découvrir, ou de redécouvrir, les produits de la terre du Val d'Aoste. C'est un projet fort intéressant, mais qui aura des résultats sur une longue période : il faut que tout le monde le sache, parce que les retombées de ce choix politique ne seront pas faciles à assumer par la population. Choisir les produits valdôtains, c'est choisir une meilleure qualité dans les menus proposés dans les cantines. Et la qualité, ça se paye. Une large adhésion à "Je mange valdôtain" pourrait permettre de créer un bon marché des produits valdôtains ici chez nous avec des prix abordables, surtout en cette période de crise».*

Messe en français à Aoste

Depuis le dimanche 2 octobre dernier, l'église de Saint-Martin-de-Corléans d'Aoste propose à nouveau une messe en langue française.
Tous les dimanches, à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mai, la fonction religieuse de 9h45 sera célébrée en français et animée par le chœur de la paroisse.

450e Anniversaire

Le français langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire fondamental que « Le Peuple Valdôtain » publie une série d'articles parcourant les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.

37 – Littérature philosophique et religieuse (1850-1900)

Au cours du XIXe siècle la confrontation des idées politiques et des principes philosophiques auxquelles elles s'inspirent est particulièrement vivace. Plusieurs personnalités se distinguent par leurs écrits dans ce domaine.

Le médecin César Grappein (*dans la photo,* 1772-1855) est un apôtre du socialisme utopique, précurseur de la sociologie, qui applique ses idées à la gestion communautaire des mines de Cogne, pays où il remplit les fonctions de syndic pendant une vingtaine d'années. Ses nombreux écrits, demeurés presque tous inédits de son temps, concernent notamment l'administration, la liberté d'enseignement, la mendicité, les progrès à réaliser en agriculture. Un autre médecin, Charles-Antoine Boggioz (1796-1876), manifeste son libéralisme radical dans *Essai d'un catéchisme civique et politique raisonné* (1851).

La figure la plus marquante du libéralisme « progressiste » est le chanoine Félix Orsières (1803-1870), journaliste et bouillant polémiste, auteur de nombreux écrits qui affrontent entre autres les problèmes de l'éducation, de l'émigration, de l'économie, des infrastructures, du crétinisme, de l'alcoolisme et du paupérisme. Quelques titres : *Coup d'œil historique sur le Pays*

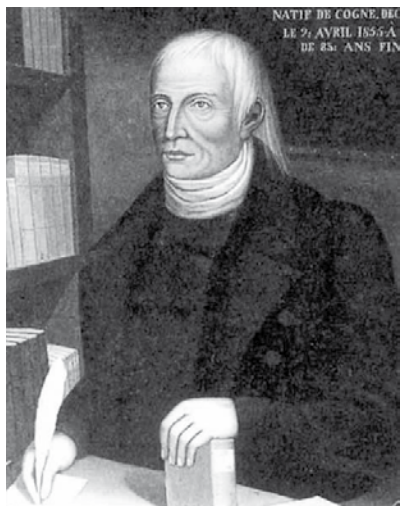

d'Aoste, suivi d'une Théorie des améliorations à introduire dans cette Province (1841), *Quelle doit être l'influence du clergé ?* (1850), *Le tartufe dévoilé* (1850), *Essai sur l'éducation* (1853), *Essai sur le progrès* (1864). Collaborateur de la « Feuille d'Annonces d'Aoste », puis du « Constitutionnel Valdôtain » et du « Conseiller du Peuple », il conteste dans ses articles les positions des conservateurs, en particulier les opinions du chanoine Léon-Clément Gérard. Il exprime des idées hardies même en matière ecclésiastique, en critiquant la dévotion hypocrite et en soutenant la liberté de conscience : quatre de ses opuscules publiés en 1851 (*L'évêque selon l'Evangile*, *Le vrai curé*, *Quelques observations ethnologiques*, *De la révocation arbitraire des pouvoirs spirituels d'un ecclésiastique*) entraînent la censure ecclésiastique, à la suite de laquelle il est obligé à une rétractation en 1855.

Autre personnalité remarquable, l'avocat Jean-Baptiste Gal (1809-1898), frère du prieur Jean-Antoine, secrétaire de Gioberti puis de Cavour, familier des protagonistes du « Risorgimento », est le représentant d'un libéralisme modéré fortement imprégné de spiritualité chrétienne. Il condense ses convictions philosophiques dans *Les impressions de la* vie (1856) ; dans *L'homme individuel et social* (1864) il exprime ses réflexions sur l'individu, la famille, la société, la liberté et la guerre. Contre l'athéisme et le matérialisme il écrit *Ou Dieu ou le revolver* (1870), et relate son pèlerinage en Palestine dans *Voyage en Orient* (1881).

Philosophe et naturaliste, le Père Laurent (Pierre-Thomas Lachenal dans le siècle, 1809-1880), provincial de France puis procureur général des Capucins, fondateur du Refuge des Pauvres à Aoste et de la revue « Annales Franciscaines » (1861), est l'auteur, entre autres, du recueil *Conférences ecclésiastiques* (1847) et des ouvrages *Les ombres de Descartes, Kant et Jouffroy à M. Cousin* (1847) et *Les études géologiques, philosophiques et scripturales sur la cosmogonie de Moïse* (1863).

En matière de philosophie et de spiritualité il est opportun de rappeler aussi les chanoines Joseph-Antoine Ramello (1852-1928), auteur de *La véritable origine des idées* (1893), Pierre-Joseph Béthaz (*Souvenir de mission*, 1872), ainsi que les abbés Bonaventure Ducly (1806-1889), supérieur des missionnaires diocésains (*L'excellence de la preuve pour trouver la vérité*, 1887), et Pierre Chanoux, recteur du Petit-Saint-Bernard (*Litanies du Saint Nom de Jésus*).

(37 – à suivre)

Dimanche dernier le rendez-vous

MeleVallée : la pomme est protagoniste à Antey

Le fruit le plus cultivé en Vallée d'Aoste, à savoir la pomme, a été mis à l'honneur dans les rues du bourg d'Antey-Saint-André avec la traditionnelle manifestation Melevallée.

Le dimanche 9 octobre dernier, une journée de plein soleil a permis à cette initiative, organisée par la commune d'Antey, d'enregistrer une grande participation et un grand succès comme cela se produit chaque année : en effet, la manifestation attire toujours beaucoup de gourmands et de touristes qui ne manquent pas ce rendez-vous culinaire.

Une ambiance de fête a donc amusé pendant toute la journée les nombreux participants qui ont pu goûter, découvrir et acheter les spécialités gastronomiques qui utilisent les différentes variétés de pommes. Des gelées de fruits, aux confitures, en passant par les jus de fruits, le cidre, les tartes et les croustades, un nombre toujours plus important de petits marchands ont proposé plusieurs spécialités.

En outre, pendant l'après-midi, la place de la Commune a été animée par la musique et par les chants des groupes traditionnels : une initiative qui a permis à beaucoup de personnes de se lancer sur la piste de danse.

Le coin du dialogue

Diego Empereur

La visite du Président de la République est toujours un événement. En automne 2005, j'ai eu le plaisir de rencontrer le Président Carlo Azeglio Ciampi en ma qualité de Syndic et c'est en tant que Conseiller régional que j'ai rencontré la semaine dernière le Président Giorgio Napolitano.
Ce sont donc la visite et les déclarations du Président Napolitano qui ont inspiré mon coin du dialogue et permettez-moi de partager avec vous ces quelques réflexions.
Je considère que la figure du Président de la République est vraiment un point de repère pour la vie politique nationale dans un moment – qui malheureusement dure depuis trop longtemps – de difficulté et de chaos. Le Président, grâce à ses interventions ponctuelles et de qualité, rend finalement une crédibilité à l'Italie, crédibilité qui fait parfois défaut à un pays au potentiel immense. Le Président Napolitano s'efforce aussi de donner du courage et de la confiance aux Italiens et en particulier aux jeunes car sans courage et sans confiance en l'avenir aucun peuple n'a de futur.
J'ai beaucoup apprécié la déclaration du Président de la République à l'occasion de sa participation à l'Ecole pour la démocratie : «*…la politica non è una cosa sporca*». Il a parfaitement raison et nous ne le dirons jamais assez. Alors que nous sommes désormais tous les jours baignés par des scandales, il est de notre devoir de condamner toute action portant préjudice aux citoyens et de dire haut et fort que la politique, si réalisée avec passion, dévouement, esprit de service et donc pour le bien commun, est essentielle pour notre démocratie. Il faut absolument que la politique retrouve ses lettres de noblesse et pour ce faire, à mon avis, elle doit toujours avoir l'être humain et le bien commun au centre de ses actions.
Le troisième et dernier point que je voulais aborder avec vous, chers Unionistes, sont les déclarations suivantes du Président qu'il a faite lors des discours officiels au Palais régional : «…se c'è una Regione che può vantare una fortissima identità autonomista ed un altrettanto forte attaccamento allo Stato nazionale unitario, è la Valle d'Aosta. Io di ciò vorrei innanzitutto rendervi convinto omaggio. […] Siete una Regione che ha delle grandi ricchezze e dei tratti estremamente singolari, ed io vorrei esprimere il mio apprezzamento per quello che è stato detto dal Presidente della Regione sulla creatività ed originalità con cui avete costruito il vostro modello di autonomia ed il vostro modello di sviluppo… » Ces mots m'ont particulièrement touché car il s'agit du Président de la République qui soulignent le rôle des Régions à Statut spécial comme la nôtre et nous encouragent tous, administrateurs et citoyens, à continuer de défendre notre Autonomie comme nous devons et essayons de le faire tous les jours.
Il y aurait tellement d'autres choses à dire et de commentaires à faire sur la visite du Président de la République en Vallée d'Aoste mais c'est sur ces trois points que je souhaitais intervenir pour vous faire part de ces brèves réflexions.
Comme je le disais précédemment, ayons courage et confiance pour que la Vallée d'Aoste puisse, malgré tout, entrevoir un avenir serein !

Approbation à l'unanimité

Réorganisation de l'activité consultative des Commissions permanentes du Conseil de la Vallée

L'Assemblée régionale a approuvé à l'unanimité la proposition de loi régionale pour la réorganisation de l'activité consultative des Commissions permanentes du Conseil de la Vallée. Le texte a été présenté par les membres de la Ière Commission permanente « Institutions et Autonomie » dont font partie nos Conseillers régionaux Diego Empereur – vice-Président de ladite Commission –, Luciano Caveri, Alberto Crétaz et Emily Rini.
La proposition de loi se compose de 32 articles et naît d'une décision de la Commission pour le Règlement qui, en modifiant la procédure jusqu'à maintenant suivie dans les cas où les Commissions permanentes du Conseil de la Vallée se réunissent de manière consultative pour exprimer leur avis sur des actes qui sont de compétence du Gouvernement, a de plus déféré à la première Commission la tâche d'effectuer la reconnaissance de la normative régionale qui prévoit ces avis, de manière à évaluer si les maintenir ou les transformer en une illustration à la Commission préalable à

l'adoption de l'acte. Les Commissaires ont donc examiné la septantaine de lois et règlements régionaux en question et décidé dans la moitié des cas de transformer l'avis en une illustration.
A la lumière du travail accompli au cours de ces mois, la première Commission permanente a réussi à trouver un équilibre entre la position des forces de majorité et des forces d'opposition, en établissant que soient soumises à avis toutes les dispositions qui prévoient l'implication du Conseil permanent des Collectivités locales et celles qui, analysées de manière spécifique, revêtent pour les forces d'opposition une importance particulière de nature politique pour lesquelles il est nécessaire de demander l'avis formel des Commissions. Avec cette proposition de loi, le rôle des Commissions, quand elles se réunissent de manière consultative, est donc éclairci.

Avis favorable à majorité

Projet de norme d'application en matière d'organisation linguistique

Le Conseil de la Vallée a exprimé son avis favorable sur le projet de décret législatif concernant la norme d'application du Statut spécial de la Vallée d'Aoste en matière d'organisation linguistique par 26 voix favorables et 5 abstentions (Alpe).
Le texte de la norme, approuvé par la Commission paritaire en juillet dernier, se compose de six articles qui donnent application à la loi nationale n°482 de 1999 en matière de minorité linguistiques historiques, complétant ainsi le cadre législatif valdôtain. Outre au français et à l'italien, langues officielles, sont reconnues à la Région la protection et la promotion des autres idiomes historiques, le francoprovençal et le walser. La disposition éclaircit donc une série de domaines tels que le registre d'état civil, l'administration publique et les concessionnaires de services publics, le service public radio et télé, les poursuites devant le juge de paix.
Le contenu de la norme a été illustré par le Conseiller régional Luciano Caveri, en tant également que membre de la Commission paritaire : «*Il s'agit d'une matière extrêmement importante et très délicate qui provient de la loi nationale sur les minorités linguistiques. En reconnaissant de fait que toute la matière scolaire a déjà été attribuée au Conseil de la Vallée, on résout ainsi le problème du franco-provençal et du walser tandis que les normes s'occupent de thèmes tels que le système public radio et télé et les services publics. Au-delà des évaluations subjectives que l'on peut faire, comme pour toute norme d'application, un point d'équilibre a été cherché – que je juge positif – entre les exigences de l'Etat et celles de la Région. Il est clair que la question de la protection des minorités reste un point important pour la Vallée d'Aoste qui est engagée depuis toujours dans la valorisation de ses langues.*»
Pour le Président de la Région Augusto Rollandin : «*La norme ressent nécessairement des temps d'élaboration, avec une profonde modification de fond par rapport au texte présenté il y a douze ans. Il y a cependant des éléments importants pour notre Région. Maintenant la chose importante est de remplir cette norme de contenus, en calibrant les exigences nécessaires. Par rapport au système radio et télé, je voudrais faire un rappel concernant le discours du français parce qu'en Vallée nous avons réalisé un effort non indifférent afin de permettre l'insertion, dans un bouquet numérique, de canaux francophones et de langue allemande. Cependant, nous n'avons pas encore eu le support nécessaire de la part du Ministère pour institutionnaliser l'offre en langues.*»
L'avis sur le projet de norme d'application sera maintenant transmis au Ministère pour les rapports avec les Régions pour la poursuite de son parcours qui se conclura par l'approbation du décret législatif de la part du Conseil des Ministres.

Bruxelles. Réunion de la Délégation italienne du Comité des Régions

Luciano Caveri commente la Loi de Finances estivale

La Délégation italienne du Comité des Régions s'est réunie ce mardi 11 octobre à Bruxelles en vue des deux jours de session plénière à l'occasion des Open Days, fête annuelle organisée par le Comité des Régions pour ouvrir un canal de liaison entre les administrations locales et les institutions européennes.
Le Chef de la Délégation italienne, Luciano Caveri, a profité de cette occasion pour rappeler avoir vu juste lors de la précédente réunion.
«*La Loi de Finances estivale* – a déclaré notre Conseiller régional Luciano Caveri –, *assez lourde pour la démocratie locale en Italie, est à attribuer en partie aux nouvelles règles du «pacte de stabilité» européen pour la « Gouvernance économique», jamais discuté avec le système régional et communal. Les «coupes» et les difficultés dans la dépense retomberont malheureusement sur les citoyens et d'autres mesures d'économie étaient possibles.*»
Et Luciano Caveri de continuer : «*Il faut endiguer le risque dérivant du mécanisme punitif qui imagine, pour qui ne met pas ses comptes en ordre, de couper les fonds structurels. Un mécanisme «pour Pays» qui pourrait peser sur le système des autonomies en Italie si la situation de déficit structurel n'est pas résolue.*»